

Diplôme d'Accès aux Études Universitaires DAEU A (Littéraire) Formation Continue



« L'Université Paris 1 Panthéon Sorbonne propose aux non bacheliers le DAEU (Diplôme d'Accès aux Études Universitaires), équivalent au baccalauréat général. Ce diplôme permet de « reprendre le train en marche » et une fois le DAEU obtenu, poursuivre des études post bac. C'est le diplôme de la deuxième chance. »

Marie-Laure DUVAL-ARNOULD
Responsable pédagogique du DAEU

► OBJECTIFS

Diplôme national (Arrêté du 3 août 1994), le DAEU confère les mêmes droits que ceux qui s'attachent au succès du baccalauréat. Le diplôme représente une véritable seconde chance pour ceux qui ont quitté le système scolaire.

Le DAEU a pour objectif d'accorder un diplôme de niveau IV, équivalent du baccalauréat général. Les stagiaires peuvent alors ;

- reprendre des études supérieures, notamment à l'université
- prétendre à une promotion, postuler ou retrouver un nouvel emploi
- passer les concours administratifs, de catégorie B, requérant le niveau baccalauréat.

► COMPETENCES ACQUISES

La préparation au DAEU vise à acquérir le niveau post baccalauréat et les aptitudes nécessaires pour entreprendre des études universitaires ou supérieures. Le DAEU permet au candidat de ;

- consolider ses connaissances de base

- approfondir et enrichir ses connaissances, sa culture générale, sa pratique écrite et orale de la langue française
- développer des outils méthodologiques et structurels
- atteindre en anglais ou en espagnol le niveau B2 dans le cadre européen commun de référence pour les langues.

► PUBLIC

- **Non bachelier**
- **Avoir au minimum 20 ans au 1er octobre de l'année de l'obtention du diplôme et justifier, à cette même date, de deux années d'activité professionnelle, à temps plein ou à temps partiel, ayant donné lieu à cotisation à la sécurité sociale.**
- **Avoir, 24 ans, au moins, au 1^{er} octobre de l'année, de délivrance du diplôme.** (voir arrêté du 30 août 1994 relatif au DAEU).

IMPORTANT : pour l'inscription à l'université, sont assimilés de plein droit à une activité professionnelle ayant donné lieu à cotisation au régime général de la sécurité sociale et pour la durée correspondante : inscription au pôle emploi, service national, inscription à un dispositif de formation professionnelle, éducation d'un enfant, pratique d'une activité sportive de haut niveau etc.

ATTENTION : l'inscription administrative au DAEU donne lieu à la délivrance d'une carte étudiante. Toutefois, elle ne confère pas le statut d'étudiant. Le candidat ne saurait prétendre ni à l'affiliation au régime étudiant de la sécurité sociale, ni au bénéfice des œuvres universitaires (CROUS), ni aux bourses.

► **CONDITIONS D'ADMISSION**

Pour s'inscrire au DAEU, le candidat doit télécharger le dossier de candidature (<http://www.univ-paris1.fr/fcps/dae/>), le compléter et l'envoyer par courrier postal. Le candidat devra ensuite obligatoirement se rendre aux sessions de recrutement (réunions d'informations et tests d'entrée) à la suite desquelles un dossier d'inscription administrative lui sera envoyé par courriel si sa candidature est retenue par la commission pédagogique.

Chaque année, deux sessions de candidatures sont organisées, l'une en juin, l'autre en septembre. En dehors de ces deux périodes il n'est pas possible de candidater au DAEU.

► **TARIFS**

Les tarifs varient en fonction de la formule dans laquelle le stagiaire est admis suite au passage des tests d'entrée :

Financement individuel de la formation :

DAEU : 680 euros TTC

DAEU avec cours de soutien français ou anglais : 850 euros TTC

DAEU avec cours de soutien français et anglais : 1020 euros TTC

Unité capitalisable/prix par module seul : 170 euros TTC

Tarif entreprise :

2500 euros TTC quelque soit la formule.

► **FINANCEMENT**

La prise en charge peut se faire dans le cadre du plan de formation, du Droit Individuel à la Formation (DIF) pour la fonction publique, du Compte Personnel de Formation (CPF, ex DIF), du Congés Individuel de Formation (CIF) ou la formation hors du temps de travail. Si vous êtes demandeur d'emploi, vous pouvez envisager de suivre une formation. Votre conseiller Pôle Emploi doit être consulté pour vous accompagner dans vos démarches et valider votre dossier de formation. Toute demande de financement doit être faite au moins 3 mois avant le début de la formation.

► **PARTENARIAT**

Cette formation bénéficie d'une subvention versée par le conseil régional IDF qui octroie, également une bourse de 900€ à un certain nombre de stagiaires.

► **ORGANISATION DE LA FORMATION**

RENTRÉE 2017/2018 :

Semaine du 16 octobre 2017

RYTHME :

Trois formules sont proposées en fonction des résultats obtenus par le candidat aux tests d'entrée.

Le nombre d'heures de cours varie en fonction des matières choisies par le stagiaires.

Il est possible de suivre les cours du lundi au samedi inclus. Le stagiaire établit lui-même son planning en fonction des créneaux horaires proposés en début d'année universitaire.

1. **Formule DAEU** - entre 250 heures et 275 heures soit entre 10 et 11 heures de cours par semaine sur 25 semaines hors examens.
2. **Formule DAEU avec un cours de soutien en français ou en anglais** - entre 287h30 et 312h30 soit entre 11h30 et 12h30 de cours par semaine sur 25 semaines hors examens.
3. **Formule DAEU avec un cours de soutien en français et un cours de soutien en anglais** - entre 325 heures et 350 heures de cours soit entre 13 heures et 14 heures de cours par semaine sur 25 semaines hors examens.

PROGRAMME / HEURES :

UE n°1 : Français et Culture Générale.....125

Français.....	75
Culture Générale	50

UE n°2 : Langue au choix50

Anglais	50
Espagnol	50

UE n°3 : Deux matières à choisir dans la liste ci-dessousentre 76 et 100

Philosophie	50
Histoire	38
Géographie	38
Espagnol	50
Comptabilité - Gestion	50

***Formules avec soutiens**

Cours de soutien français.....	37h30
Cours de soutien anglais.....	37h30

Les cours sont assurés par des enseignants agrégés et certifiés du secondaire et classes préparatoires ainsi que par des maîtres de conférence de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

► CONTACT

✉ : daeu@univ-paris1.fr

Université Paris 1 Panthéon Sorbonne
Centre PMF - C19.02
90 rue tolbiac 75013 Paris

☎ . 01.44.07.88.03

<http://www.univ-paris1.fr/fcps/daeu/>

*Formation Continue Panthéon Sorbonne (FCPS) est un service
commun de l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.*

Document non contractuel - © Photo : Fotolia

